



# COMMISSION FEMININES

*District de la Loire*

*Tél : 04.77.92.28.86*

**PV N°25 publié le 10/02/2026**

Réunion du lundi 9 février 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

## COURRIERS RECUS

Goal Foot : changement de terrain en Seniors D2 pour le match du 7 février

Hautes Chaumes : concernant la rencontre du 24/01 les opposant à Ondaine

Rive de Gier : forfait U18F pour le match du 7 février

Veauche : match U15F, changement de date du 30/05 au 27/05

St Chamond : en U15F, accord pour jouer le mercredi 27/05

Villers : arbitre absent pour la rencontre U18F du 07/02

Sud Forez Luriecquois : changement d'horaires Seniors D3 du 14/02 ; envoi feuille de match U15F du 07/02

## INFORMATION IMPORTANTE

**- RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des deux clubs (copie à commission).**

**- A l'attention des clubs :** tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

[feminines@loire.fff.fr](mailto:feminines@loire.fff.fr)

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

**Concernant les rencontres : bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

## INFORMATIONS DIVERSES

**- Pour toute modification ou forfait :** merci de faire un mail à la Commission Féminines

- une copie au club adverse
- à l'arbitre ou au délégué si besoin
- au responsable des désignations des arbitres de la catégorie.

- Le tirage des Coupes de la Loire a eu lieu ce soir au District de la Loire, le tirage est disponible sur le site du District.

- Les clubs détenteurs des Coupes de la Loire 2025, U15, U18, Seniors à 8 Principale, Seniors à 8 Complémentaire et Seniors à 11, doivent rapporter leur trophée au District de la Loire, au plus tôt.